

# L'info avant tout

Une consultation déloyale pour le transfert ou détachement des salariés de plusieurs émissions vers France.tv Studio. La RCC (Rupture conventionnelle collective) ou plan social déguisé. La politique égalité professionnelle Femmes/Hommes progresse, mais peut mieux faire. Et Campus ou les déménagements, une histoire sans fin.

En ouverture de ce CSE du Siège, vos élus du SNJ France Télévisions sont une nouvelle fois montés au créneau au sujet du rouleau compresseur appelé Tempo. Un train lancé à pleine vitesse que nous espérons arrêter, avec le soutien des salariés, même si des essais ont déjà été réalisés à France 3 Toutes Régions (FTR) sur les journaux d'Amiens et Montpellier. Même si l'équipe projet poursuit sa tournée dans tous les BRI (Bureaux régionaux

d'information) en France, en espérant convaincre les salariés. Le SNJ dit NON à la suppression des éditions nationales de France 3 prévue en septembre 2023 et à une régionalisation Low-Cost. Ce projet funeste aura de graves conséquences sur l'éditorial mais aussi du point de vue social ! La rédaction nationale va-t-elle être divisée en deux, entre ceux qui, faisant partie du casting voulu par la direction, continueront de travailler pour les éditions de France 2, et les autres, chargés de fabriquer des sujets pour France Info et les Bureaux régionaux d'information de France 3 ?

[Lire ici notre préalable du SNJ France Télévisions.](#)

## SOMMAIRE \*

TRANSFERT DES ÉMISSIONS :  
UNE CONSULTATION DÉLOYALE

LA RCC,  
UN PLAN SOCIAL DÉGUISE

BILAN DE LA COMMISSION  
ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

DÉMÉNAGEMENTS,  
UNE HISTOIRE SANS FIN

\* Cliquer sur les titres pour accéder aux contenus

## 1/ Transfert des émissions, une consultation déloyale

Vos élus SNJ ont dénoncé une consultation déloyale et ont tout de suite haussé le ton. Tout d'abord parce que la délégation de l'autre côté de la table était réduite au strict minimum. Pour évoquer les conditions de transfert ou de détachement des personnels de six émissions vers France.tv Studio (Télématin, Des Racines et des Ailes, Faut pas Rêver, Thalassa, Des Chiffres et des Lettres, Passage des Arts), rien de plus normal que d'avoir les représentants de la RH comme interlocuteurs. Mais il était où Stéphane Sitbon-Gomez ? Le numéro deux de l'entreprise, qui en d'autres temps nous abreuvait de ses discours péremptoirs, était aux abonnés absents. Un manque de respect évident le jour du recueil de l'avis des élus, autrement dit, pour la clôture de l'information consultation.

Stéphane Sitbon-Gomez et d'autres têtes pensantes du projet avaient « *des engagements communs prévus de très longue date* », selon la direction. Ils avaient mieux à faire !!!

Une manière habile de se dérober au moment où la presse lançait une bombe !!! La fin de l'une des émissions concernées, Passage des Arts, en janvier 2023. Le rendez-vous dominical de fin de soirée doit être remplacé par une émission sur le cinéma, présentée par Pierre Lescure, l'ancien patron de Canal + et chroniqueur sur France 5. Et pour couronner le tout, ce nouveau rendez-vous serait produit, non pas par France.tv Studio, mais par le privé. L'heureuse élue, Black Dynamite, filiale de Mediawan, qui a déjà largement tissé sa toile sur France 5. Pour une information plus complète, voici les articles de presse :

<https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/tv/pierre-lescurer-arrive-sur-france-2-avec-une-emission-sur-le-cinema-21-11-2022-63VL47N26BBFJDUOOCUXC2PB4M.php>

<https://www.telerama.fr/ecrans/nouvelle-emission-cine-en-vue-sur-france-2-pierre-lescurer-relevera-t-il-le-pari-7013096.php>

La réponse de la direction, par l'intermédiaire du DRH Frédéric Descrimes-Favreau : « *A ma connaissance, aucune décision n'a été prise* ». Et d'ajouter que « *France*

*Télévisions ne prend pas des décisions de supprimer des émissions par voie de presse* » ! Ah bon ? Pour le Soir 3 ou les éditions nationales de France 3, par quel biais avons-nous été informés des avis de décès ? De qui se moque-t-on ? Selon nos informations, deux épisodes de Passage des Arts doivent être réalisés le 13 décembre. Les deux derniers ? Dans le même temps, on nous dit de source sûre que la nouvelle émission de Pierre Lescure est déjà en cours de tournage.

La DRH ajoute que l'on peut mettre fin à une émission avant que sa production ne soit confiée à France.tv Studio, des postes et un parcours professionnel seront proposés à tous les salariés. « *On ne pratique pas de licenciement économique* » à France Télévisions, selon M. Descrimes-Favreau. Dans ce cas précis, deux grands reporters, une « *recherchiste* » et une coordinatrice d'émission sont concernées.

« *Pourquoi ne pas transférer la production des émissions sans transférer les salariés ?* », demandent vos élus SNJ. Une option qui permettrait d'éviter la confusion des genres, comme à Télématin, ou une seule et même personne peut animer l'émission qui relève de France.tv Studio et présenter les 4 vérités qui dépendent de l'info nationale.

L'absence d'information de la direction sur l'avenir de Passage des Arts a constitué un point de blocage. Vos élus SNJ ont exigé et obtenu un report de l'avis au prochain CSE du Siège des 5 et 6 décembre, à condition que la direction apporte des éclaircissements. Depuis le début de ce projet, qui a déjà fait beaucoup de dégâts, le diable est dans les détails. Mais selon le SNJ (qui a relayé toute une série de questions des salariés vers la direction), Delphine Ernotte, la présidente, et son bras droit, Stéphane Sitbon-Gomez, considéraient sans doute que l'affaire était réglée. Au point de vouloir escamoter la dernière étape du processus. Avec ce caillou dans la chaussure que constitue Passage des Arts, ils devront patienter encore un peu... •

## 2/ La RCC, un plan social déguisé

Des effectifs qui se réduisent comme peau de chagrin ! Et la précarité qui augmente... Une donnée inquiétante, même si cette tendance est liée à la hausse du nombre de contrats d'alternance (176 présents dans l'entreprise). Vos élus SNJ ont été très clairs lors de la présentation du bilan de l'emploi au 30 septembre 2022. La Rupture Conventionnelle Collective (RCC) est « *un plan social aidé* », l'objectif n'était finalement pas de « *changer la sociologie de l'entreprise* ». Car les embauches ne suivent pas et les précaires sont souvent maltraités. Des CDD sont poussés vers la sortie, d'autres attendent de voir les effets des départs à la retraite, selon vos représentants. Et l'on ne connaît toujours pas le nombre de postes gelés !

Au cours de l'année 2022, le solde des arrivées et des départs au siège est de - 86, avec 92 arrivées contre 178 départs, selon la Commission emploi et formation professionnelle. 109 salariés ont pu bénéficier de leurs droits à la retraite dans le cadre de la RCC au cours de ces neuf derniers mois. Quelques départs, 7 personnes dont 6 cadres, ont eu lieu au travers d'une Rupture Conventionnelle Individuelle (RCI). Le SNJ a bien évidemment été surpris de ce régime d'exception ! Selon le Président du CSE du Siège, ces départs étaient autorisés pour des salariés ayant moins de cinq ans d'ancienneté et qui n'avaient pas la possibilité de présenter un projet professionnel. Le montant des indemnités était au maximum équivalent à celui de la RCC, avec le gros inconvénient d'être fiscalisé.

La baisse du nombre de salariés touche presque tous les secteurs (voir les détails dans le rapport de la Commission emploi et formation professionnelle) à l'exception des programmes et des moyens généraux (ces derniers bénéficient, si l'on peut dire, de la politique du déménagement permanent). Le Siège compte 3769 CDI dont 137 à temps partiel.

Quand le nouveau directeur de l'Information, Alexandre Kara, assure vouloir stabiliser les effectifs, il faut savoir lire entre les lignes ! Selon les derniers chiffres, le Siège a perdu 61 journalistes depuis la fin mai 2019. Le taux de

comblement de ces postes n'est que de 51 %. Il ne faut donc pas se faire d'illusion. Selon le président du CSE du Siège qui cite la présidente, il n'y aura pas de baisse d'effectifs en 2023 versus 2022. Autrement dit, attendez vous à gérer la pénurie !

Pendant ce temps, nous partageons l'étonnement de la commission sur le nombre de RH qui est de 335, même si la direction le tempère. Ce chiffre global comprend les 100 personnes en régions, 60 à la paie, 30 pour l'université France TV...

Le SNJ FTV tente depuis plusieurs semaines d'obtenir des données précises au sujet de l'encadrement pléthorique ! Selon la direction, il y a 435 encadrants qui encadrent vraiment au Siège, dont 341 PTA et 94 journalistes, soit 12 % des effectifs ! Mais quel crédit accorder à ces chiffres, quant on sait qu'elle ne prend pas en compte des rédacteurs-en-chef ou présentateurs d'éditions par exemple... Ce chiffre est sous évalué.

Moralité, la pression retombe toujours sur les journalistes de terrain par une équation qui, malheureusement, tombe toujours juste : la baisse des effectifs entraîne une augmentation de la charge de travail et des amplitudes horaires, ainsi que des souffrances qui vont avec. Les premières victimes sont les précaires, une situation que dénoncent vos représentants. L'ultime étape étant de mettre à la porte certains jeunes journalistes en les accusant parfois de fautes professionnelles inexistantes. Parmi les arrivées, certaines se sont faites par des actions devant le Conseil des Prud'hommes. Mais la direction refuse d'en donner le nombre, pour éviter sans doute d'avoir à reconnaître certaines pratiques violentes et abusives du point de vue du code du travail. Le SNJ se porte intervenant volontaire aux côtés des jeunes journalistes qui se retrouvent ainsi à la porte, sans cause réelle et sérieuse. Une honte pour le service public !

**[Lire ici le rapport de la Commission Emploi et Formation Professionnelle du CSE Siège.](#)** •



### 3/ Bilan de la Commission égalité Femmes/Hommes

On peut être satisfait : la parité est presque atteinte au Siège : 49,5 % de femmes, cela s'explique par le fait que le Siège compte beaucoup d'administratifs, en majorité des femmes. La direction se félicite d'avoir dépassé de 3 points les objectifs fixés par l'accord de 2021. Grâce à, dit-elle, des actions auprès des collègues, des lycées, interventions dans les forums pour encourager les femmes à poursuivre dans les filières numériques et technologiques.

Cette parité progresse aussi dans le réseau mais il reste beaucoup à faire dans 3 régions ainsi que dans les outre-mer.

Malgré ses efforts, la direction peine toujours à recruter des femmes dans la famille « Production, Fabrication, Technologies » et des hommes dans la famille « Gestion d'entreprises ». On y observe toujours un certain sexisme, mais la direction s'engage à continuer le combat.

Sur les rémunérations des progrès ont été faits mais les disparités persistent, notamment dans l'encadrement, secteur dans lequel on voit un peu plus de femmes, c'est à noter.

Sur la rémunération : grâce au nouvel accord d'entreprise « égalité professionnelle » négocié et signé en 2021, l'entreprise a effectué d'importantes corrections de salaires, avec effet rétroactif, pour 286 salariées. Par ailleurs, près de 800 femmes ont également bénéficié d'une mesure individuelle en 2021

Sur la filière encadrement, écart de -6%, il est de 4,2% cette année.

Sur responsables d'édition, écart est de -8%, elles sont plus jeunes et moins anciennes que les hommes. Elles ont bénéficié de mesures de résorption des écarts.

Enveloppe particulière et cela ne les a pas empêché d'avoir d'autres mesures. 286 mesures de résorption après étude sur les emplois, d'autres mesures ont été prises sur 136 mauvais positionnement à l'embauche, et mesure de mauvais positionnement 205 au moment de la promotion, mesures spécifiques sur les travailleurs handicapés (45 mesures), repositionnement 148 mesures à 90% sur la courbe de tendance.

Vos élus ont demandé où en était la formation sur le harcèlement pour les managers. Elle est obligatoire dans le cursus des managers. Sous plusieurs formes : en distanciel, en présentiel, en e-learning pour certains modules. En 2021, cela a concerné 885 managers sur tout FTV.

A FTV, des collaborateurs ont saisi la cellule harcèlement, une enquête est en cours. Mais le SNJ déplore que le référent harcèlement (Serge Cimino) et la secrétaire du CSE Siège (Sophie Pignal) n'aient pas été associés à l'information.

La direction nous assure que des managers sont sanctionnés quand ils ont des comportements inappropriés. « Il faut former et sanctionner quand ça ne marche pas car le manager est un salarié de l'entreprise ».

Changement de prestataire Demos en septembre pour les formations diversité et harcèlement. •

*(suite et fin du compte-rendu en page suivante...)*



## 4/ Déménagements, une histoire sans fin

Au Siège de France Télévisions, la politique du déménagement, c'est une histoire sans fin. Cette impression que peuvent avoir les salariés est totalement justifiée. Et ils n'ont encore rien vu. A l'horizon 2025, le projet Campus doit regrouper l'ensemble des salariés d'Île-de-France autour de MFTV. Pour cela, il faudra passer de 16 sites à 5 sites. Un nouveau bouleversement avec la question, pour l'instant sans réponse, d'une hypothétique réduction d'effectifs de nouveau à la clé.

Une prise de bail a été décidée pour deux nouveaux sites, Seine Ouest et Quadrans Nord. Plusieurs phases vont s'engager : le Métazoning fixera le positionnement des directions et filiales dans les cinq bâtiments concernés. Le Macro zoning concernera les services dans l'espace d'une direction, et le Micro zoning, l'organisation des postes de travail au sein d'un service.

Une commission Campus sera chargée de suivre le projet, d'être force de proposition et de préparer les travaux des différents CSE, précise le président du CSE du Siège. Vos élus SNJ FTV protestent contre le fait que cette nouvelle commission se substituera aux autres commissions chargées des déménagements. Notamment celle des déménagements transitoires. La commission Campus ne doit en aucun cas enlever un quelconque pouvoir aux autres, soulignent vos représentants.

Laurent Benhayoun, président du CSE du Siège, précise que les autres commissions ne seront pas supprimées mais elles ne seront pas compétentes sur Campus.

Vos représentants SNJ dans cette commission Campus seront Dominique Bonnet (actuel président de la Commission des déménagements transitoires) en tant que Représentant syndical, et Didier Givodan, élu au CSE de Malakoff. Freddy Bertin (UNSA) et la Secrétaire du CSE du Siège, Sophie Pignal (CGT), ont également été élus.

Le SNJ sera extrêmement vigilant face à ce nouveau bouleversement que constituera Campus. Une pause dans les réformes serait plus que salutaire. Une priorité dans une entreprise où les salariés sont épuisés. Mais la Présidente continue d'avancer... avec des oeillères ! •



## Vos élus et représentant syndical SNJ au Siège



### TITULAIRES

Serge Cimino - Béatrice Gelot - Dominique Bonnet - Sophie Guillaumin



### SUPLÉANTS

Antoine Chuzeville - Emilie Denis - Guy Sabin - Anne Guillé-Epée



### REPRÉSENTANT SYNDICAL

Francis Mazoyer

Syndicat National des Journalistes  
de France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142  
Nous contacter : snj@francetv.fr

01 56 22 88 28

